

Conseil communal du 26 février 2013

L'ordre du jour de la séance du conseil communal du 26 février 2013 comprenait 19 points pour la séance publique et 8 pour le Huis Clos. Soit 27 points au total, pour une durée de 2 heures. Les 3 conseillers Ecolo étaient présents et ce au même titre que les 3 conseillers CDH et les 3 conseilles PS. 2 absences du côté des conseillers MR.

Point 3: Plan d'Urgence et d'intervention de la ville

A la lecture du dossier....on se rend compte du nombre d'intervenants, de la complexité et du professionnalisme d'un tel plan que nous l'espérons ne sera jamais déclenché. Toutefois...si pour la plupart des intervenants les numéros de GSM sont indiqués, Anne Beghin souligne que ce n'est pas le cas pour les écoles, les directions d'écoles. Or elles peuvent être au centre d'une catastrophe ou encore servir de lieux d'hébergement de crise. La demande d'ajouter leur numéro de GSM est acceptée.

Le plan reprend les grandes lignes des actions à mener en cas de catastrophe, événement calamiteux, accident, sinistre, trouble grave. Au niveau communal, un tel plan est déclenché par le bourgmestre. Dès le moment où la catastrophe dépasse les limites de la commune c'est la gouverneure de la province qui le déclenche. Un tel plan peut dès lors aussi être déclenché au niveau fédéral. 5 disciplines sont directement concernées : les services incendies, l'aide médicale urgente, l'intervention psychosociale dont le CPAS est un acteur local de première ligne), la police et l'appui logistique (service travaux qui peut être suppléé par la croix rouge, l'armée, etc).

Point 6 : Il s'agit d'un point financier : la vérification de la caisse du receveur communal pour le 2ème, 3ème et 4ème trimestre de 2012.

Au nom du PS, Jean-François Mitsch exprime une nouvelle fois sa suggestion qu'un audit financier soit fait. Monsieur Couronné refuse fermement « on ne va pas dépenser d'argent dans une telle dépense ». Pourtant cet audit est gratuit souligne Monsieur Mitsch. Monsieur Couronné souligne que le receveur et chacun des échevins font très bien leur travail. Philippe Lorsignol appuie fermement la demande de Jean-François Mitch. Expliquant que la réponse du collège est assez « courte. « La réponse est non ; c'est encore le collège qui décide ». Nous ne recevons donc pas de vraie réponse.

Point 13: Urbanisme, Révision du schéma de développement de l'Espace Régional (SDER), propositions d'objectifs. Information

Il est évident que Ecolo défend le SDER : Philippe Lorsignol souligne son côté contemporain, novateur et global en termes de développement régional, d'intégration de multiples facettes (vieillesse de la population, paupérisation, environnement, etc.) et il est évident que le schéma de structure s'intégrera dans le SDER. Philippe demande que l'on parle davantage de

ce plan aux citoyens notamment au niveau du journal de la ville. Informés, ils pourront donner leur avis, réagir, le critiquer, etc.

Point 15 : Enseignement- Ecoles communales-organisation des activités extérieures à l'école. Demande d'accord du conseil communal quant à l'organisation de différentes classes de dépaysement.

Anne Beghin souligne qu'il est difficile de donner son accord dès le moment où on a l'impression que le dossier est incomplet et qu'il manque des informations objectives. Des activités sont prévues pour les enfants en 2013 mais il n'est pas toujours mentionné le lieu ni le contenu de l'activité ni même les dates. Ecolo souhaite davantage de détails. Enfin, d'une manière générale...l'organisation de ces activités extrascolaires (activités d'un jour et/ou classes de dépaysement) soulève des questions de fond que nous soulignons lors de la séance :

- Comment sont choisis les lieux/les activités/les moyens de transport ?
- En fonction de quels critères ?
- Peut-on consulter les cahiers des charges ?
- Qu'en est-il du choix des sociétés de transport...notamment pour les transports de classes de neige ?
 - o Les véhicules sont-ils parfaitement adaptés aux conditions météorologiques hivernales ?
 - o Les chauffeurs sont-ils formés (et expérimentés) également pour rouler sur les routes amenant aux stations de sports d'hiver ?
 - o La société choisie est-elle spécialisée dans le transport des enfants vers les stations de ski ?
 - o Combien de pauses sont prévues durant le trajet ?

Peut-on imaginer à l'avenir rationaliser les coûts financiers pour la commune, pour les parents mais aussi les coûts écologiques ?

Peut-on intégrer mieux ces diverses activités dans les différents projets d'école ?

Peut-on renouveler certains choix ?

Les classes de neige de la commune se déroulent dans des stations lointaines (Italie ou Savoie) et les enfants sont transportés en car durant toute une nuit. Est-ce raisonnable ? Sans remettre en cause l'intérêt que ces classes suscitent, ne faut-il pas éventuellement penser à une destination moins lointaine (Les Vosges par exemple) et dans un motel de transport plus sûr (le train). Le bourgmestre reconnaît qu'il était « plus à l'aise » quand les enfants partaient en train.

Enfin des tas d'alternatives sont proposées aux écoles : Il existe des classes de voile, des classes de cirque, des classes de vent, etc. Ecolo s'interroge quant à la réflexion derrière l'organisation de ces différentes activités extra scolaires ? Les écoles et le PO ne sont-ils pas dans une routine...des habitudes quant aux choix ?

Stéphanie Bury, nouvelle échevine, va prendre en compte ces différentes remarques dans son travail.

André Dubois pour le PS appuie Ecolo sur ces points.

Point 16 : Enseignement, désignation des membres COPALOC

Le CDH appuyé par le PS et Ecolo exige un vote pour l'élection des 6 membres. Et ce même si les 6 membres seront d'office des membres issus de la majorité. Ecolo demande si un observateur de la minorité pourrait être élu. Vincent Girboux explique que cela n'est pas prévu par le décret. La réponse est donc non.

Point 17 : Energie, approbation du rapport annuel du conseiller en énergie

Philippe Lorsignol souligne qu'il est grand temps d'avancer dans ce domaine des énergies et des économies d'énergie. En 6 ans, nous avons pris du retard. Monsieur Couronné souligne toutefois que Genappe est une des rares communes en Brabant wallon qui a engagé un conseiller en énergie à Temps plein.

Point 19 : PV de la séance du 26 février 2013

Ecolo souhaite que des ajouts soient faits au PV de la séance du conseil du mois dernier. Tel que présenté, Anne Beghin souligne qu'il est incomplet. En effet, elle n'a pas eu l'occasion de les citer mais il manque notamment au PV les points suivants

- L'intervention de Philippe Lorsignol sur la présidence du conseil ;
- Le point 5 : La demande à la fois d'Ecolo et du PS qui a été introduite mais refusée de postposer le vote du budget ;
- Le point 12 : L'intervention d'Anne Beghin sur le journal de la ville et de son nouveau règlement qui ne va pas dans le sens d'un journal ouvert à tous.

La secrétaire communale et Vincent Girboux expliquent que le PV ne mentionne jamais les argumentaires qui sont faits par la minorité en cas de vote négatif. « On n'acte pas la justification d'un non ». Toutefois les membres de la minorité peuvent demander que leurs arguments soient repris dans le PV en cas d'abstention (mais pas en cas de vote négatif !)

Le mot de la fin. Si ce conseil communal devait se résumer en 1 mot ce serait peut-être bien le mot perplexe.